

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE GRAND LIEU : 244 400 438

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DECISION DU BUREAU – SEANCE DU 17 OCTOBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 17 octobre, LES MEMBRES DU BUREAU DE GRAND LIEU COMMUNAUTE se sont réunis à 18h00 au siège communautaire à La Chevrolière.

Étaient présents :

- |                                   |                              |
|-----------------------------------|------------------------------|
| - M. Serge <b>HÉGRON</b>          | - M. Yannick <b>FÉTIVEAU</b> |
| - M. Johann <b>BOBLIN</b>         | - M. Patrick <b>BERTIN</b>   |
| - M. Frédéric <b>LAUNAY</b>       | - M. Bernard <b>COUDRIAU</b> |
| - M. Jean-Jacques <b>MIRALLIÉ</b> | - Mme. Karine <b>PAVIZA</b>  |
| - M. Stéphan <b>BEAUGÉ</b>        |                              |

**ATTRIBUTION DU MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX DE DECONSTRUCTION ET DE  
DESAMIANTAGE DE LA FERME SITUEE 15 RUE DE LA GUILLAUDERIE – COMMUNE DE LA  
CHEVROLIERE**

Grand Lieu Communauté possède au sein du parc de tournebride, un ancien corps de ferme situé sur un terrain de 24 000 m<sup>2</sup>.

Dans le cadre du développement du parc, ce terrain va être cédé à un partenaire privé pour la réalisation d'un projet immobilier économique. Le terrain étant vendu nu, il est nécessaire de démolir les bâtiments présents sur site et de procéder au désamiantage. Une consultation a donc été lancée le 20 juin 2023, dans le cadre d'une procédure adaptée, conformément aux dispositions du code des marchés publics, afin de désigner l'entreprise chargée des travaux.

La date de remise des offres était fixée au 22 septembre 2023 à 12h00.

Sur les 5 offres reçues :

- 3 offres ont été déclarées non conformes au stade de la candidature
- 2 offres sont conformes

Les critères de jugements des offres étaient les suivants : 40% prix des prestations ; 30% valeur technique de l'offre, 10% délais, 20% gestion des déchets.

Après analyse des candidatures et des offres et au vu du classement réalisé au vu des critères de jugement des offres ;

Il est proposé au bureau d'attribuer le marché de travaux pour la déconstruction et le désamiantage de la ferme située 15 rue de la Guillauderie à La Chevrolière à l'entreprise **COLAS FRANCE - Établissement GADAIS**, La Gorsonnière, 44116 VIEILLEVIGNE, pour le montant d'offre contrôlé de **65.335,00 € HT**.

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2122-23 ;

**VU** le Code de la Commande Publique ;

**VU** la délibération du Conseil Communautaire en date du 1<sup>er</sup> février 2022, portant délégation du Conseil Communautaire au Bureau, lorsque les crédits sont inscrits au budget, pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres, y compris les groupements de commandes (pour tous les types de marchés : travaux fournitures, services, TIC et prestations intellectuelles), dont le montant est compris entre 40 000 € HT et 2 000 000 € HT pour les marchés de travaux, et d'approuver et conclure tous les avenants aux marchés ;

**VU** le projet de marché ;

**CONSIDERANT** que les crédits nécessaires à la réalisation de ces prestations sont inscrits au Budget 2023 ;

**CONSIDERANT** l'ensemble du dossier ;

**Le Bureau de Grand Lieu Communauté, DECIDE, A L'UNANIMITÉ,**

**Article 1 : D'ATTRIBUER** le marché de travaux pour la déconstruction et le désamiantage de la ferme située 15 rue de la Guillauderie à La Chevrolière à l'entreprise **COLAS FRANCE - Établissement GADAIS**, La Gorsonnière, 44116 VIEILLEVIGNE, pour le montant d'offre contrôlé de **65.335,00 € HT**.

**Article 2 : D'AUTORISER** M. le Président ou en cas d'absence l'un des Vice-Présidents à signer tout document y afférent.

**Article 3** : Madame la Directrice générale des services et le comptable du centre des finances publiques de Pornic sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Acte n° : DE204-B171023

Publié sur le site internet le : 19/10/23

Fait à La Chevrolière, le 18 octobre 2023,

Le Président,  
Johann BOBLIN,

Signé électroniquement par : Johann  
Boblin  
Date de signature : 18/10/2023  
Qualité : Président de Grand Lieu  
Communauté